TP Demande de devis (<30.000 T.T.C.) – Annexe 3 : Formulaire d’offre - prix

« MRT 23001-10051 relative au

**Développement d’une plateforme Informatique de gestion des Ressources Humaines à la CNASS**

 »

En déposant cette offre, le soumissionnaire s’engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d’exécution du présent marché MRT23001-10051 relatif au développement d’une plateforme de gestion des recrutements et d’un portail de candidature à la CNASS, et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de devis et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PRIX[[1]](#footnote-2)** | | | | | |
| Description | | Unité | Qxt | Nb de jours | Prix unitaire en MRU hors TVA | Prix total en MRU hors TVA |
| Phase 1 – Cadrage et conception fonctionnelle | | Personne | 2 | 3 |  |  |
| Phase 2 – Développement et mise en ligne | | Personne | 2 | 38 |  |  |
| Phase 3 – Documentation et accompagnement | | Personne | 2 | 10 |  |  |
| **Montant total htva** | | |  |  | | |
|  | **Montant total en lettres :**  **………………………………………………………………………………………………………………………** | | | | | |

**NB:**

**\* L’offre financière doit inclure tous les frais nécessaires conformément aux dispositions suivantes :**

Le soumissionnaire est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l’exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

Sont notamment inclus dans les prix :

* L’ensemble des livrables décrits dans les termes de référence, relatifs à la Phase 1 – Cadrage et conception fonctionnelle, à la Phase 2 – Développement et mise en ligne, ainsi qu’à la Phase 3 – Documentation et accompagnement, devront être fournis dans les délais prévus
* Apporter et assurer un support technique et de maintenance d’un an pour résoudre tout problème technique éventuel après l'installation.
* Assurer une garantie minimale de deux ans à compter de la date d'installation et de mise en service. Offrir un service après-vente réactif et efficace pour toute réparation ou remplacement nécessaire pendant la période de garantie.
* La gestion administrative et le secrétariat ;
* Le déplacement et le transport ;
* L’assurance ;
* Les honoraires, per diem et frais de visa ;
* La documentation relative aux services ;
* La livraison de documents ou de pièces liés à l’exécution ;
* Les emballages ;
* La formation nécessaire à l’usage ;
* **la retenue à la source sur les honoraires relatifs aux services prestés en Mauritanie (15% des honoraires pour les prestataires non-résidents en Mauritanie et 3% des honoraires pour les prestataires résidents en Mauritanie) ;**
* Le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail ;
* Les droits de douane et d’accise relatifs au matériel et aux produits utilisés ;

Mais également les frais de communication (internet compris), tous les coûts et frais de personnel ou de matériel nécessaires à l’exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d’auteur, l’achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires à l’exécution du marché.

**Les frais suivants ne doivent pas être inclus dans les prix unitaires de l’offre initiale :**

* Le programme Enabel prend en charge, le cas échéant, les coûts liés à l’organisation de réunions d’ateliers ou de formations.

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à …………………… le ………………

1. [↑](#footnote-ref-2)